KOREGE®

Les frais du contrat
KOREGE Stratégie Retraite(1)

Montant minimal de versement initial	5 000€ (3 000€ en cas de mise en place de versements programmés)
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	10€

Frais annuels	
Frais de gestion du plan	
Frais des supports	
• Support fonds euros	0,96 %
• Support unités de compte	
> Autres que SCPI/OPCI	0,96 %
> SCPI/OPCI	1,11 %
• Support Eurocroissance	NA
Gestion pilotée par horizon	0% supplémentaire
Frais de gestion des fonds	
1/ Gestion libre	
Fonds actions(2) (moyenne)	**1,74 %**
Dont taux de rétrocessions de commissions(3)	0,75 %
Fonds obligations (moyenne)	**1,16 %**
Dont taux de rétrocessions de commissions(3)	0,46 %
Fonds immobilier(4) (moyenne)	**NA**
Dont taux de rétrocessions de commissions(3)	NA
Fonds diversifiés (moyenne)	**1,46 %**
Dont taux de rétrocessions de commissions(3)	0,62 %
Fonds monétaires(5) (moyenne)	**0,28 %**
Dont taux de rétrocessions de commissions(3)	0,05 %
2/ Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)	
Profil Prudent Horizon Retraite (moyenne)	**0,91%**
Dont taux de rétrocessions de commissions(3)	0,43%
Profil Equilibré Horizon Retraite (moyenne)	**1,46%**
Dont taux de rétrocessions de commissions(3)	0,69%
Profil Dynamique Horizon Retraite (moyenne)	**1,63%**
Dont taux de rétrocessions de commissions(3)	0,78%
Profil Offensif Horizon Retraite (moyenne)	**1,64%**
Dont taux de rétrocessions de commissions(3)	0,78%
Profil Prudent Retraite (moyenne)	**0,89 %**
Dont taux de rétrocessions de commissions(3)	0,42%
Profil Equilibré Retraite (moyenne)	**1,42 %**
Dont taux de rétrocessions de commissions(3)	0,68%
Profil Dynamique Retraite (moyenne)	**1,59 %**
Dont taux de rétrocessions de commissions(3)	0,76%
Profil Offensif Horizon Retraite (moyenne)	1,59%
Dont taux de rétrocessions de commissions(3)	0,76%

Autres frais annuels	
Frais forfaitaires	2,50€ maximum
Frais proportionnels	NA
Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	2,00 % maximum
Frais de changement de modes de gestion	0,60% du montant arbitré
Frais d'arbitrage	
• proportionnels	0,60 %
• nombre d'arbitrages gratuits par an	1 vers les unités de compte
Frais de transfert sortant vers un autre produit	1 % avant les 5 ans du contrat et 0% après
Frais sur les versements de rente	1,50 %
Frais de rachat	20 % maximum uniquement sur certains supports(6)

NA : non applicable.
(1) Le tableau indique les principaux frais du contrat au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.
(2) La catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.
(3) Part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.
(4) La catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.
(5) La catégorie « fonds monétaires » inclut les fonds monétaires à court-terme.
(6) Il s'agit de supports visés aux a) à c) du III de l'article A. 132-5-4 du Code des assurances.
Date de révision du document : publié le 01/11/2025.